

MARQUIS DE SADE

**Florville et Courval**  
**ou**  
**le fatalisme**

Proposé  
par Michel Delon

*Notice biographique de Bernadette Dubois*

*À s'offrir en partage*

---

André Versaille éditeur

## Florville et Courval

M. de Courval venait d'atteindre sa cinquante-cinquième année ; frais, bien portant, il pouvait parier encore pour vingt ans de vie ; n'ayant eu que des désagrémens avec une première femme qui depuis longtemps l'avait abandonné, pour se livrer au libertinage, et devant supposer cette créature au tombeau, d'après les attestations les moins équivoques, il imagina de se lier une seconde fois avec une personne raisonnable qui, par la bonté de son caractère, par l'excellence de ses mœurs parvînt à lui faire oublier ses premières disgrâces.

Malheureux dans ses enfants comme dans son épouse, M. de Courval qui n'en avait eu que deux, une fille qu'il avait perdue très jeune, et un garçon qui dès l'âge de quinze ans l'avait abandonné comme sa femme, et malheureusement dans les mêmes principes de débauches, ne croyant pas qu'aucun procédé dût jamais l'enchaîner à ce monstre, M. de Courval, dis-je, projetait

## Marquis de Sade

en conséquence de le déshériter, et de donner son bien aux enfants qu'il espérait d'obtenir de la nouvelle épouse qu'il avait envie de prendre ; il possédait quinze mille livres de rente ; employé jadis dans les affaires, c'était le fruit de ses travaux, et il le mangeait en honnête homme avec quelques amis qui le chérissaient, l'estimaient tous, et le voyaient tantôt à Paris où il occupait un joli appartement rue Saint-Marc, et plus souvent encore dans une petite terre charmante, auprès de Nemours où M. de Courval passait les deux tiers de l'année.

12

Cet honnête homme confia son projet à ses amis, et le voyant approuvé d'eux, il les prie très instamment de s'informer parmi leurs connaissances, d'une personne de trente à trente-cinq ans, veuve ou fille, et qui pût remplir son objet.

Dès le surlendemain un de ses anciens confrères vint lui dire qu'il imaginait avoir trouvé positivement ce qui lui convenait. La demoiselle que je vous offre, lui dit cet ami, a deux choses contre elle, je dois commencer par vous les dire afin de vous consoler après, en vous faisant le récit de ses bonnes qualités ; on est bien sûr qu'elle n'a ni père ni mère, mais on ignore absolument qui ils furent, et où elle les a perdus ; ce que l'on sait, continua le médiateur, c'est qu'elle est

## Florville et Courval

cousine de M. de Saint-Prât, homme connu, qui l'avoue, qui l'estime et qui vous en fera l'éloge le moins suspect, et le mieux mérité. Elle n'a aucun bien de ses parents, mais elle a quatre mille francs de pension de ce M. de Saint-Prât, dans la maison duquel elle a été élevée, et où elle a passé toute sa jeunesse : voilà un premier tort ; passons au second, dit l'ami de M. de Courval : une intrigue à seize ans, un enfant qui n'existe plus et dont jamais elle n'a revu le père : voilà tout le mal ; un mot du bien maintenant.

M<sup>lle</sup> de Florville a trente-six ans, à peine en paraît-elle vingt-huit ; il est difficile d'avoir une physionomie plus agréable et plus intéressante : ses traits sont doux et délicats, sa peau est de la blancheur du lys, et ses cheveux châains traînent à terre ; sa bouche fraîche, très agréablement ornée, est l'image de la rose au printemps. Elle est fort grande, mais si joliment faite, il y a tant de grâce dans ses mouvements, qu'on ne trouve rien à dire à la hauteur de sa taille, qui sans cela peut-être lui donnerait un air un peu dur ; ses bras, son cou, ses jambes, tout est moulé ; et elle a une de ces sortes de beautés qui ne vieillira pas de longtemps. À l'égard de sa conduite, son extrême régularité pourra peut-être ne pas vous plaire ; elle n'aime pas le monde, elle vit fort retirée ; elle est très pieuse, très assidue aux devoirs du

## Marquis de Sade

couvent qu'elle habite, et si elle édifie tout ce qui l'entoure par ses qualités religieuses, elle enchante tout ce qui la voit par les charmes de son esprit et par les agréments de son caractère... c'est en un mot un ange de ce monde, que le Ciel réservait à la félicité de votre vieillesse.

M. de Courval enchanté d'une telle rencontre, n'eut rien de plus pressé que de prier son ami de lui faire voir la personne dont il s'agissait.

14 « Sa naissance ne m'inquiète point, dit-il, dès que son sang est pur, que m'importe qui le lui a transmis ; son aventure à l'âge de seize ans m'effraye tout aussi peu, elle a réparé cette faute par un grand nombre d'années de sagesse ; je l'épouserai sur le pied de veuve, me décidant à ne prendre une personne que de trente à trente-cinq ans, il était bien difficile de joindre à cette clause la folle prétention des prémices, ainsi rien ne me déplâit dans vos propositions, il ne me reste qu'à vous presser de m'en faire voir l'objet. »

L'ami de M. de Courval le satisfit bientôt ; trois jours après il lui donna à dîner chez lui avec la demoiselle dont il s'agissait. Il était difficile de ne pas être séduit au premier abord de cette fille charmante ; c'étaient les traits de Minerve elle-même, déguisés sous ceux de l'amour. Comme elle savait de quoi il était question,

## Florville et Courval

elle fut encore plus réservée, et sa décence, sa retenue, la noblesse de son maintien, jointes à tant de charmes physiques, à un caractère aussi doux, à un esprit aussi juste et aussi orné, tournèrent si bien la tête au pauvre Courval, qu'il supplia son ami de vouloir bien hâter la conclusion.

On se revit encore deux ou trois fois, tantôt dans la même maison, tantôt chez M. de Courval, ou chez M. de Saint-Prât, et enfin, M<sup>lle</sup> de Florville instamment pressée, déclara à M. de Courval que rien ne la flattait autant que l'honneur qu'il voulait bien lui faire, mais que sa délicatesse ne lui permettait pas de rien accepter avant qu'il ne fût instruit par elle-même des aventures de sa vie.

« On ne vous a pas tout appris, monsieur, dit cette charmante fille, et je ne puis consentir d'être à vous, sans que vous en sachiez davantage. Votre estime m'est trop importante pour me mettre dans le cas de la perdre, et je ne la mériterais assurément pas si, profitant de votre illusion, j'allais consentir à devenir votre femme, sans que vous jugiez si je suis digne de l'être. »

M. de Courval assura qu'il savait tout, que ce n'était qu'à lui qu'il appartenait de former les inquiétudes qu'elle témoignait, et que s'il était assez heureux pour lui plaire, elle ne devait plus s'embarrasser de rien. M<sup>lle</sup> de

## Marquis de Sade

Florville tint bon ; elle déclara positivement qu'elle ne consentirait à rien que M. de Courval ne fût instruit à fond de ce qui la regardait ; il en fallut donc passer par là ; tout ce que M. de Courval put obtenir, ce fut que M<sup>lle</sup> de Florville viendrait à sa terre auprès de Nemours, que tout se disposerait pour la célébration de l'hymen qu'il désirait, et que l'histoire de M<sup>lle</sup> de Florville entendue, elle deviendrait sa femme le lendemain...

« Mais, monsieur, dit cette aimable fille, si tous ces préparatifs peuvent être inutiles, pourquoi les faire ?... Si je vous persuade que je ne suis pas née pour vous appartenir ?... »

16

— Voilà ce que vous ne me prouvez jamais, mademoiselle, répondit l'honnête Courval, voilà ce dont je vous défie de me convaincre ; ainsi partons, je vous en conjure, et ne vous opposez point à mes desseins. »

Il n'y eut pas moyen de rien gagner sur ce dernier objet, tout fut disposé, on partit pour Courval ; cependant on y fut seul, M<sup>lle</sup> de Florville l'avait exigé ; les choses qu'elle avait à dire ne devaient être révélées qu'à l'homme qui voulait bien se lier à elle, ainsi personne ne fut admis ; et le lendemain de son arrivée, cette belle et intéressante personne ayant prié M. de Courval de l'entendre, elle lui raconta les événements de sa vie dans les termes suivants :

## Florville et Courval

### *Histoire de M<sup>lle</sup> de Florville.*

— Les intentions que vous avez sur moi, monsieur, ne permettent plus que l'on vous en impose ; vous avez vu M. de Saint-Prât, auquel on vous a dit que j'appartenais, lui-même a daigné vous le certifier, et cependant sur cet objet vous avez été trompé de toutes parts. Ma naissance m'est inconnue, je n'ai jamais eu la satisfaction de savoir à qui je la devais ; je fus trouvée, peu de jours après avoir reçu la vie, dans une barcelonnette de taffetas vert, à la porte de l'hôtel de M. de Saint-Prât, avec une lettre anonyme attachée au pavillon de mon berceau, où était simplement écrit :

« Vous n'avez point d'enfants depuis dix ans que vous êtes marié, vous en désirez tous les jours, adoptez celle-là, son sang est pur, elle est le fruit du plus chaste hymen et non du libertinage, sa naissance est honnête. Si la petite fille ne vous plaît pas, vous la ferez porter aux Enfants-Trouvés. Ne faites point de perquisitions, aucune ne vous réussirait, il est impossible de vous en apprendre davantage. »

Les honnêtes personnes chez lesquelles j'avais été déposée m'accueillirent aussitôt, m'élevèrent, prirent de moi tous les soins possibles, et je puis dire que je leur

## Marquis de Sade

dois tout. Comme rien n'indiquait mon nom, il plut à M<sup>me</sup> de Saint-Prât de me donner celui de *Florville*.

Je venais d'atteindre ma quinzième année, quand j'eus le malheur de voir mourir ma protectrice ; rien ne peut exprimer la douleur que je ressentis de cette perte ; je lui étais devenue si chère, qu'elle conjura son mari, en expirant, de m'assurer quatre mille livres de pension et de ne me jamais abandonner ; les deux clauses furent exécutées ponctuellement, et M. de Saint-Prât joignit à ces bontés celle de me reconnaître pour une cousine de sa femme et de me passer, sous ce titre, le contrat que vous avez vu. Je ne pouvais cependant plus rester dans cette maison ; M. de Saint-Prât me le fit sentir.

18

« Je suis veuf, et jeune encore, me dit cet homme vertueux ; habiter sous le même toit serait faire naître des doutes que nous ne méritons point ; votre bonheur et votre réputation me sont chers, je ne veux compromettre ni l'un ni l'autre. Il faut nous séparer, Florville ; mais je ne vous abandonnerai de ma vie, je ne veux pas même que vous sortiez de ma famille ; j'ai une sœur veuve à Nancy, je vais vous y adresser, je vous réponds de son amitié comme de la mienne, et là, pour ainsi dire, toujours sous mes yeux, je pourrai continuer de veiller encore à tout ce qu'exigera votre éducation et votre établissement. »

## Florville et Courval

Je n'appris point cette nouvelle sans verser des larmes ; ce nouveau surcroît de chagrin renouvela bien amèrement celui que je venais de ressentir à la mort de ma bienfaitrice ; convaincue néanmoins des excellentes raisons de M. de Saint-Prât, je me décidai à suivre ses conseils, et je partis pour la Lorraine, sous la conduite d'une dame de ce pays, à laquelle je fus recommandée, et qui me remit entre les mains de M<sup>me</sup> de Verquin, sœur de M. de Saint-Prât avec laquelle je devais habiter.

La maison de M<sup>me</sup> de Verquin était sur un ton bien différent que celle de M. de Saint-Prât ; si j'avais vu régner dans celle-ci la décence, la religion et les mœurs, la frivolité, le goût des plaisirs et l'indépendance étaient dans l'autre comme dans leur asile.

M<sup>me</sup> de Verquin m'avertit dès les premiers jours que mon petit air prude lui déplaisait, qu'il était inouï d'arriver de Paris avec un maintien si gauche... , un fond de sagesse aussi ridicule, et que si j'avais envie d'être bien avec elle, il fallait adopter un autre ton. Ce début m' alarma ; je ne chercherai point à paraître à vos yeux meilleure que je ne suis, monsieur ; mais tout ce qui s'écarte des mœurs et de la religion, m'a toute la vie déplu si souverainement, j'ai toujours été si ennemie de ce qui choquait la vertu, et les travers où j'ai été

## Marquis de Sade

emportée malgré moi, m'ont causé tant de remords, que ce n'est pas, je vous l'avoue, me rendre un service que de me replacer dans le monde, je ne suis point faite pour l'habiter, je m'y trouve sauvage et farouche ; la retraite la plus obscure est ce qui convient le mieux à l'état de mon âme et aux dispositions de mon esprit.

20 Ces réflexions mal faites encore, pas assez mûres à l'âge que j'avais, ne me préservèrent ni des mauvais conseils de M<sup>me</sup> de Verquin, ni des maux où ses séductions devaient me plonger ; le monde perpétuel que je voyais, les plaisirs bruyants dont j'étais entourée, l'exemple, les discours, tout m'entraîna ; on m'assura que j'étais jolie, et j'osai le croire pour mon malheur.

Le régiment de Normandie était pour lors en garnison dans cette capitale ; la maison de M<sup>me</sup> de Verquin était le rendez-vous des officiers ; toutes les jeunes femmes s'y trouvaient aussi, et là se nouaient, se rompaient et se recomposaient toutes les intrigues de la ville.

Il est vraisemblable que M. de Saint-Prât ignorait une partie de la conduite de cette femme ; comment avec l'austérité de ses mœurs, eût-il pu consentir à m'envoyer chez elle, s'il l'eût bien connue ? Cette considération me retint, et m'empêcha de me plaindre à